



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS | 4 OCTOBRE 2017

TRANSFERT OBLIGATOIRE DE PERSONNEL SNCF

LA CFDT DÉNONCE

UN PASSAGE EN FORCE ET DÉFEND

LE LIBRE CHOIX DU CHEMINOT

La CFDT Cheminots juge totalement irresponsable la décision de l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) visant à imposer sa vision avant toute négociation.

Selon le magazine *Ville, Rail et Transport*, l'UTP prône le transfert obligatoire de personnel cheminot SNCF en cas de perte de marchés initialement remportés par des entreprises ferroviaires privées.

LA CFDT DÉFEND UNE POSITION EXACTEMENT INVERSE !

La CFDT réaffirme la seule solution socialement acceptable : le libre choix du cheminot dans le cadre d'un droit au transfert avec option du salarié. Cette solution lui permettrait d'accepter ou de refuser le départ vers l'entreprise privée. L'employeur serait donc dans l'obligation de lui proposer ce transfert.

La CFDT Cheminots ne peut que regretter l'attitude du patronat à ce sujet. En se répandant dans les médias spécialisés, il voudrait clore une négociation avant même de l'avoir commencée. Faut-il y voir une nouvelle conception du dia-

logue social dans un contexte de mise en cause et de défiance vis-à-vis de la négociation collective avec les organisations syndicales ?

La CFDT Cheminots rappelle qu'il incombera à la mission confiée à Jean-Cyrille Spinetta de déterminer, après concertation avec les différentes parties prenantes, les conditions sociales d'une éventuelle ouverture à la concurrence. La CFDT y portera ses revendications.

En l'absence de visibilité et de garantie visant à bannir tout dumping social entre les salariés du secteur ferroviaire, la CFDT Cheminots dénonce cette nouvelle tentative de passage en force. Elle exige que soit examiné, avec les partenaires sociaux et l'État, l'ensemble de possibilités visant à garantir l'emploi, le statut, un package social de haut niveau et la proximité de l'emploi des cheminots pour les années à venir.

Tout passage en force rencontrera l'opposition déterminée de la CFDT Cheminots. ●●

